

Présents :

Directrice	Mme DEBOUT
Enseignants	Mme BAUDRIER, M. DANTART
Représentants Mairie	M. ROYNARD, 2ème adjoint, remplaçant Mme PHARISIEN, Maire M. VANACKER, conseiller municipal de Villeneuve Saint Denis Mme FOURNOT, 1 ^{er} adjointe de Favières et représentante RPI

Représentants parents	Mme CAVIGIOLI, Mme JOAQUIM, Mme THOMAS
-----------------------	--

Absents excusés :

M. BECOURT, Inspecteur de l'Education Nationale
Mme BREHIER, Mme VINCENT, Mme KICZINSKI enseignantes
Mme BARS-VALEYRE, psychologue scolaire
Mme PHARISIEN, maire de Villeneuve-Saint-Denis

Séance ouverte à 19h30 – Séance levée à 21h15

ORDRE DU JOUR :

1 Rentrée 2018 - 2019

- date / organisation

La rentrée des classes aura lieu le lundi 2 septembre 2019.

Les élèves d'élémentaire seront accueillis à 8h20 dans la cour. L'appel des différentes classes commencera à 8h30.

Les élèves de maternelle seront accueillis à 8h20 en classe. Les parents pourront les accompagner ce jour-là jusqu'à la porte de la classe.

L'équipe conseille aux parents des PS de ne pas laisser les enfants toute la journée à l'école les 2 premiers jours dans la mesure du possible et de favoriser les matinées afin d'envisager une première semaine plus sereine.

- effectifs / répartitions

A ce jour, les inscriptions sont les suivantes :

PS 18 – MS 11 – GS 20 – CP 18 – CE1 14 – CE2 17 – CM1 11 – CM2 12

Les répartitions seront les suivantes :

PS/MS 18+6 – MS/GS 5+20 – CP/CE1 18 +7 – CE1/CE2 7 + 17 – CM1/CM2 11 + 12

Ces répartitions sont susceptibles d'évoluer selon les inscriptions qui interviendraient cet été.

Une ouverture de classe est actée : un préfabriqué sera installé près de la maternelle pour l'ouverture de classe en attendant une extension du bâtiment qui nécessite des démarches plus longues et des autorisations.

Cette classe sera sur plots maçonnés avec 2 préfabriqués collés d'une surface de 50 m², avec 2 portes et une baie vitrée mais sans point d'eau (une fontaine à eau est prévue). Le mobilier supplémentaire est commandé et livré en juillet probablement.

- équipe enseignante

De l'équipe enseignante actuelle, seule Madame Baudrier sera présente à la prochaine rentrée. Une directrice et une enseignante ont été nommées à titre définitif, une enseignante à mi-temps à titre provisoire.

- intervenants extérieurs

Les enseignantes souhaitent poursuivre les séances en co-intervention avec Madame Nancey en danse si la mairie en

est d'accord. Un projet sera soumis à l'IEN pour validation en septembre.

Val d'Europe Agglomération proposera des interventions en EPS pour les CM1 et CM2, en natation pour les CE1, CE2 et CM2, et en anglais pour les CM2. Mme Baudrier assistera à la réunion d'information le 25 juin en présence de M. Saugeay, Mme Bourgeois et de M. Chenon. Ces interventions seront soumises à une validation de l'IEN de Chaumes sur présentation des projets et des programmations de classe.

M. Vanacker précise qu'il n'y aura pas de changement pour les ATSEM soit deux temps pleins pour la maternelle avec peut-être des roulements de trois personnels.

Il y a 6 animatrices en tout cette année et elles seront le même nombre l'année prochaine. Si cela ne suffit pas, il y aura des personnels « partagés » sur la communauté d'agglomération de VEA.

- listes de fournitures scolaires

Les listes établies par l'équipe enseignante ont été diffusées en amont de la réunion aux membres du CE.

Les listes sont adoptées par le conseil d'école. Elles seront distribuées dans la semaine aux familles, publiées sur le site de l'école et disponibles en mairie pour d'éventuels futurs inscrits.

Nouveau projet d'école

Le nouveau projet est articulé autour de 3 orientations :

- Apprendre à comprendre (améliorer la compréhension des textes, organiser un parcours littéraire, améliorer la lecture et la compréhension des consignes).
- Améliorer les compétences en langue orale et écrite (renforcer les compétences écrites, renforcer les compétences orales).
- Savoir vivre ensemble et respecter l'autre et ses différences (vivre la coopération, réduire les conflits entre élèves).

Il fera l'objet d'une évaluation par les enseignants lors du dernier conseil des maîtres le mercredi 3 juillet.

Sorties / Manifestations

- sortie au cinéma, film d'animation « Minuscules » pour toutes les classes le 16/04/19.
- sortie à la médiathèque pour les élèves de maternelle et de CP le 14/05 et les élémentaires le 18/04.
- exposition d'arts plastiques le samedi 11 mai à l'école.
- Sortie découverte du bassin de récupération des eaux de ruissellement pour les CP, le 3 juin, à Bailly-Romainvilliers, organisée et prise en charge par VEA (intervenants et transport). Les CP ont découvert avec enthousiasme la faune et la flore.
- CROSS de VEA :
Organisé par Val d'Europe Agglomération en lien avec l'Education Nationale, il s'est déroulé dans le parc du château de Chessy la semaine du 13 au 17 mai. Il y avait plus d'une centaine de participants à chaque course.
- visite du collège Vermy à Tournan le 13/06 pour les CM2 : matin > atelier « philosophie » avec situations concrètes (disputes entre élèves, utilisation du portable dans l'établissement ...) puis escape game simplifié, enfin visite du collège. Après-midi > activités sportives (visite du gymnase) avec athlétisme. Pique-nique sur place - transport en bus ligne 32.
- La fête de l'école aura lieu le samedi 29/09 mais il manque des bénévoles pour aider à tenir les stands.

Coopérative scolaire

Le solde actuel est de 1 742,24 €. Les enseignantes souhaitent conserver des fonds pour la future classe découverte.

- principales dépenses et recettes du trimestre

- sorties : cinéma et médiathèque 480 € transport + 502,90 € pour les places de cinéma.
- principaux achats : 126 € pour la fête des parents et fournitures diverses.

- **Principales recettes** : participation des parents aux sorties : 266 €, bénéfice de la vente de photos : 901,50 €. - commandes de livres photos

La vente d'un livre rapportera entre 5 et 6 euros à l'école selon le format et le tarif appliqué (de base ou fratrie). Les commandes seront prises jusqu'au 28 juin. A ce jour, l'école comptabilise une vingtaine de commandes. Les livres consultables sur les blogs des classes ne sont pas achevés, les enseignantes ajouteront les photos de la sortie vélo, de la fête de l'école...

- fête de l'école

Le forfait SACEM coûte 45,06€. Seul le buffet sera payant (sandwichs saucisses, boissons, parts de gâteaux, crêpes). Les comptes de la fête seront diffusés à la rentrée comme chaque année.

Cette année, les RPE aident l'équipe enseignante et prennent en charge l'organisation du repas.

Hygiène et sécurité

- exercice de mise-en-sureté externe

L'exercice d'évacuation pour l'ensemble du groupe scolaire a été effectué en partenariat avec les pompiers. Un appareil à fumée blanche a été installé dans les toilettes côté élémentaire et deux élèves ont été mis à l'écart afin qu'un enseignant donne l'alerte ... Les enseignants et les élèves n'étaient pas prévenus en amont de l'exercice.

L'objectif était de voir les points à améliorer (porte à refermer derrière soi quand il y a de la fumée dans la pièce par exemple)

- travaux

Remerciement de l'équipe enseignante pour le changement du fil de fer du grillage.

La directrice demande si la date des travaux liés aux remontées d'eau dans les différents bâtiments est fixée : la mairie n'a pas de date.

Mairie et RPI

Réponses aux questions des parents élus:

- Repas cantine : plainte des parents élus car il y a des repas « pique-nique » de manière régulière les vendredis (cela pose un problème de sécurité pour les élèves ayant un PAI alimentaire). M. Vanacker précise ne pas en être informé et se renseignera sur ce point.
- La mairie essaye de planifier un menu bio une fois par semaine dès la prochaine rentrée.
- Pendant les deux dernières semaines d'école, il y aura trois absentes au niveau du personnel périscolaire, la mairie s'engage à palier à ce manque.
- L'équipe enseignante n'a pas transmis la nouvelle fiche d'urgence et de renseignements aux familles du hameau de La Route, mais ne dispose à ce jour d'aucun document officiel transmis par les mairies ou l'IA.
- Chaque famille de La Route a reçu un courrier recommandé pour la dissolution du RPI. L'école en demande une copie, M. Vanacker s'engage à la transmettre. Les RPE précisent qu'il y a deux enfants en souffrance psychologique suite au futur changement d'école de VSD à Favières.
- Les familles quittant l'école devront rédiger un courrier de demande de radiation à Mme Debout.

La mairie souhaite offrir aux CM2 un livre comme les années précédentes et a demandé conseil aux enseignants qui ont proposé le livre « copain des sciences » pour remplacer le dictionnaire.

L'équipe enseignante souligne l'efficacité des deux ATSEM, Mme Lamboley et Mme Etienne. Elles ont un très bon relationnel avec les élèves de maternelle, sont dans un rapport de bienveillance, encadrent les activités programmées par les enseignants de manière efficace.

Constitution de la commission électorale

Mme Debout demande quels sont les parents volontaires pour la constitution du bureau des élections : les RPE ne sont pas disponibles et ne se portent donc pas volontaires. Mme Debout en informera Monsieur l'Inspecteur et la future directrice. La date des élections sera transmise par la nouvelle directrice dès la parution du BO.

Rédigé à Villeneuve St Denis, le 01 juillet 2019

Mme Baudrier, Secrétaire de séance



Mme Debout, présidente du conseil d'école

